

**FICHE DE DONNÉES DE SÉCURITÉ**  
conformément au Règlement (CE) No. 2020/878 modifiée

FDS n° : A-10585

**Xerox® Everyday™ Toner - noir**

Date d'émission 07-oct.-2020

Date de révision 11-sept.-2024

Numéro de révision 5

**Version européenne seulement**

**SECTION 1. IDENTIFICATION DE LA SUBSTANCE/DU MÉLANGE ET DE LA SOCIÉTÉ/L'ENTREPRISE**

**1.1 Identificateur du produit**

**Nom du produit** Xerox® Everyday™ Toner pour Brother HL-L2310, Brother HL-L2350, Brother HL-L2370, Brother HL-L2375, Brother HL-L2400, Brother HL-L2445, Brother HL-L2447, Brother HL-L2865, Brother DCP-L2510, Brother DCP-L2530, Brother DCP-L2620, Brother DCP-L2627, Brother DCP-L2550, Brother DCP-L2660, Brother DCP-L2665, Brother MFC-L2710, Brother MFC-L2730, Brother MFC-L2750, Brother MFC-L2800, Brother MFC-L2827, Brother MFC-L2860, and related printer models

**Référence** 006R04204, 006R04791, 006R04792, 006R04869, 006R04870

**Couleur** noir

**1.2 Utilisations identifiées pertinentes de la substance ou du mélange et utilisations déconseillées**

**Utilisation recommandée** Impression xérographique

**1.3 Renseignements concernant le fournisseur de la fiche de données de sécurité**

<b>Fournisseur</b>	Xerox France 64, avenue de la Plaine de France CS 50001 Tremblay-en-France 95926 Roissy Charles de Gaulle Cedex	Xerox AG/SA Sägereistrasse 29 Glattbrugg, 8152 Switzerland
--------------------	--	---

**Pour plus d'informations, contacter**

**Contact person** Quality, Sécurité & Environment  
Director

**Téléphone** +0825 357 753  
ouvert de 8:30 à 17:30.

**Télécopie** --

**Adresse e-mail** ehs-europe@xerox.com

**Pour le document le plus récent** <https://safetysheets.business.xerox.com>

**1.4 Numéro d'appel d'urgence**

O.R.F.I.L.A. (Centre Antipoisons) : Tél: 01 45 42 59 59

**SECTION 2. IDENTIFICATION DES DANGERS**

**2.1 Classification de la substance ou du mélange**

D'après les données actuelles aucune classification ni étiquetage n'est requis au sens Règlement (CE) n o 2020/878.

FDS n° : A-10585

## Xerox® Everyday™ Toner - noir

Date d'émission 07-oct.-2020

Date de révision 11-sept.-2024

Numéro de révision 5

### 2.2 Éléments d'étiquetage

Aucun(e)

### 2.3 Autres dangers

Not a PBT according to REACH Annex XIII  
May form explosible dust-air mixture if dispersed

## SECTION 3. COMPOSITION/INFORMATIONS SUR LES COMPOSANTS

### 3.2 Mélanges

Nom chimique	% massique	Numéro CAS	CE n° (numéro d'index UE)	Classification selon le règlement (CE) n° 1272/2008 [CLP]	Hazard Statements	REACH registration number
Copolymère de styrène/acrylate	85-95	25767-47-9	Non répertorié	--	--	--
Noir de carbone	1-10	1333-86-4	215-609-9	--	--	01-2119384822-32-0065
Cire de polypropylène	1-5	9003-07-0	Non répertorié	--	--	--

#### Remarque

"--" indique qu'aucune classification ou mention de danger ne s'applique.

## SECTION 4. PREMIERS SECOURS

### 4.1 Description des premiers secours

<b>Conseils généraux</b>	Montrer cette fiche de données de sécurité au médecin traitant. Si les symptômes persistent ou si le moindre doute existe, il faut consulter un médecin.
<b>Contact oculaire</b>	Rincer immédiatement à grande eau. Après avoir rincé une première fois, enlever toute lentille de contact et continuer à rincer pendant au moins 15 minutes
<b>Contact avec la peau</b>	Laver la peau avec de l'eau et du savon
<b>Inhalation</b>	Amener la victime à l'air libre
<b>Ingestion</b>	Rincer la bouche à l'eau puis boire une grande quantité d'eau ou de lait

### 4.2 Principaux symptômes et effets, aigus et différés

#### Toxicité aiguë

<b>Yeux</b>	Aucun effet connu
<b>Peau</b>	Aucun effet connu
<b>Inhalation</b>	Aucun effet connu
<b>Ingestion</b>	Aucun effet connu

#### Effets chroniques

**Toxicité chronique** Aucun effet connu dans les conditions normales d'utilisation

#### Symptômes principaux

Une exposition excessive peut provoquer:  
irritation respiratoire bénigne similaire à celle provoquée par des poussières nuisibles

FDS n° : A-10585

**Xerox® Everyday™ Toner - noir**

Date d'émission 07-oct.-2020

Date de révision 11-sept.-2024

Numéro de révision 5

**4.3 Indications quant à une prise en charge médicale immédiate ou d'un traitement spécial**

**Protection pour les secouristes** Aucun équipement de protection spécifique exigé  
**Notes au médecin** Traiter les symptômes

**SECTION 5. MESURES DE LUTTE CONTRE L'INCENDIE****5.1 Moyens d'extinction**

**Moyens d'extinction appropriés** Utiliser de l'eau pulvérisée ou en brouillard ; ne pas utiliser de jets d'eau directs

**Moyens d'extinction inappropriés** Ne pas utiliser de jet d'eau sous pression, risque de disperser et d'étendre l'incendie

**5.2 Dangers particuliers résultant de la substance ou du mélange**

Les poussières fines dispersées dans l'air à une concentration suffisante et en présence d'une source d'ignition constituent un danger d'explosion de poussières

**Produits de combustion dangereux**

Les produits de décomposition dangereux sont dus à une combustion incomplète. Oxydes de carbone Oxydes d'azote (NOx)

**5.3 Conseils aux pompiers**

En cas d'incendie et/ou d'explosion, ne pas respirer les émanations. Porter des vêtements résistant au feu/aux flammes/ignifuges. Si nécessaire, porter un appareil de protection respiratoire autonome en demande de pression pour éviter l'exposition à la fumée ou aux toxines atmosphériques.  
Porter un appareil respiratoire autonome et une combinaison de protection.

**Autres informations**

**Inflammabilité** Ininflammable  
**Point d'éclair** non applicable

**SECTION 6. MESURES À PRENDRE EN CAS DE DISPERSION ACCIDENTELLE****6.1 Précautions individuelles, équipement de protection et procédures d'urgence**

Éviter l'inhalation de la poussière

**6.2 Précautions pour la protection de l'environnement**

Bien que le toner ne soit pas une toxine aquatique, les microplastiques peuvent constituer un danger physique pour la vie aquatique et ne devraient pas entrer dans les égouts, les égouts ou les cours d'eau

**6.3 Méthodes et matériel de confinement et de nettoyage**

**Méthodes de confinement** Prévenir la formation de nuages de poussières  
**Méthodes de nettoyage** Utiliser un aspirateur pour enlever l'excès de toner, puis laver à l'eau froide car l'eau chaude fixe le toner

FDS n° : A-10585

**Xerox® Everyday™ Toner - noir**

Date d'émission 07-oct.-2020

Date de révision 11-sept.-2024

Numéro de révision 5

**6.4 Référence à d'autres rubriques**

Voir la section 12 pour des informations supplémentaires sur les effets écologiques  
 Voir Section 13 pour plus d'informations

**SECTION 7. MANIPULATION ET STOCKAGE****7.1 Précautions à prendre pour une manipulation sans danger**

Manipuler conformément aux bonnes pratiques industrielles d'hygiène et de sécurité

**Mesures d'hygiène**                      Aucun(e) dans les conditions normales d'utilisation

**7.2 Conditions d'un stockage sûr, y compris d'éventuelles incompatibilités**

Conserver le récipient bien fermé, au sec et dans un endroit bien ventilé, Conserver à température ambiante

**7.3 Utilisations finales particulières**

Impression xérographique

**SECTION 8. CONTRÔLES DE L'EXPOSITION/PROTECTION INDIVIDUELLE****8.1 Paramètres de contrôle**

<b>Limite d'exposition Xerox</b>	2.5 mg/m <sup>3</sup> (poussières totales)
<b>Limite d'exposition Xerox</b>	0.4 mg/m <sup>3</sup> (poussière alvéolaire)
<b>Limites d'exposition</b>	Pour l'exposition spécifique pays limites Voir Section 16.

**8.2 Contrôles de l'exposition**

**Mesures d'ordre technique**                      Aucun(e) dans les conditions normales d'utilisation

**Équipement de protection individuelle**

<b>Protection des yeux/du visage</b>	Aucun équipement de protection spécifique exigé
<b>Protection des mains</b>	Aucun équipement de protection spécifique exigé
<b>Protection de la peau et du corps</b>	Aucun équipement de protection spécifique exigé
<b>Protection respiratoire</b>	Aucun équipement de protection spécifique exigé
<b>Dangers thermiques</b>	Aucun(e) dans des conditions normales de transformation

**Contrôles d'exposition liés à la protection de l'environnement**

**Contrôles d'exposition liés à la protection de l'environnement**      Tenir à l'écart des canalisations, des égouts, des digues et des cours d'eau

**SECTION 9. PROPRIÉTÉS PHYSIQUES ET CHIMIQUES****9.1 Informations sur les propriétés physiques et chimiques essentielles**

FDS n° : A-10585

## Xerox® Everyday™ Toner - noir

Date d'émission 07-oct.-2020

Date de révision 11-sept.-2024

Numéro de révision 5

Aspect	Poudre	Odeur	Faible
État physique	Solide	Seuil olfactif	non applicable
Couleur	noir	pH	non applicable
Point d'éclair	non applicable		
Point de fusion / point de congélation	non applicable		
Point d'ébullition initial et intervalle d'ébullition	non applicable		
Point de ramollissement	49 - 60 °C /	120 - 140 °F	
Taux d'évaporation	non applicable		
Inflammabilité	Ininflammable		
Limites d'inflammation dans l'air	non applicable		
Pression de vapeur à 20 °C (kPa)	non applicable		
Relative vapor density	non applicable		
Densité	~ 1		
Hydrosolubilité	Négligeable		
Coefficient de partage	non applicable		
Température d'auto-inflammabilité	non applicable		
Température de décomposition	Indéterminé(e)(s)		
Viscosité	non applicable		
Propriétés explosives	Les poussières fines dispersées dans l'air à une concentration suffisante et en présence d'une source d'ignition constituent un danger d'explosion de poussières		
Propriétés comburantes	non applicable		

### 9.2 Autres informations

Aucun(e)

## SECTION 10. STABILITÉ ET RÉACTIVITÉ

### 10.1 Réactivité

Pas de réactions dangereuses connues dans les conditions normales d'utilisation

### 10.2 Stabilité chimique

Stable dans les conditions normales

### 10.3 Possibilité de réactions dangereuses

**Hazardous reactions**      Aucun(e) dans des conditions normales de transformation  
**Polymérisation dangereuse**      Aucune polymérisation dangereuse ne se produit

### 10.4 Conditions à éviter

FDS n° : A-10585

## Xerox® Everyday™ Toner - noir

Date d'émission 07-oct.-2020

Date de révision 11-sept.-2024

Numéro de révision 5

Prévenir la formation de nuages de poussières, Les poussières fines dispersées dans l'air à une concentration suffisante et en présence d'une source d'ignition constituent un danger d'explosion de poussières

### 10.5 Matières incompatibles

Aucun(e)

### 10.6 Produits de décomposition dangereux

Aucun dans les conditions normales d'utilisation

## SECTION 11. INFORMATIONS TOXICOLOGIQUES

*Les données de toxicité ci-dessous est basé sur les résultats du test des matériaux similaires reprographie.*

### 11.1 Informations sur les effets toxicologiques

#### Toxicité aiguë

Informations sur le produit

##### **Irritation**

Pas d'irritation de la peau, Pas d'irritation oculaire

##### **DL50 par voie orale**

> 5 g/kg (rat)

##### **DL50, voie cutanée**

> 5 g/kg (lapin)

##### **CL50 par inhalation**

> 5 (rat, 4 heures)

#### Toxicité chronique

Informations sur le produit

##### **Effets chroniques**

Aucun effet connu dans les conditions normales d'utilisation

##### **Cancérogénicité**

Voir « Autres données » dans cette section.

##### **Autres informations**

Le Centre international de recherche sur le cancer (CIRC) a classé le noir de carbone comme « cancérogène possible pour l'homme ». Toutefois, Xerox a conclu que la présence de noir de carbone dans ce mélange ne présente pas un danger pour la santé. La classification du CIRC est issue des études évaluant pure, noir de carbone « libre ». L'encre en poudre est quant à elle une formule composée d'un polymère spécialement préparé et d'une faible teneur de noir de carbone (ou d'un autre pigment). Dans le processus de fabrication d'encre en poudre, la faible teneur de noir de carbone est encapsulée dans une matrice. Xerox a testé exhaustivement l'encre en poudre, y compris par un dosage biologique d'exposition chronique pour évaluer la cancérogénicité potentielle. Aucun résultat démontrant l'apparition de cancers chez les animaux exposés n'est constaté pour l'exposition au toner. Les résultats ont été soumis aux agences réglementaires et publiés dans leur intégralité.

#### Autres effets toxiques

Informations sur le produit

##### **Sensibilisation**

Aucune réponse de sensibilisation n'a été observée

##### **Effets mutagènes**

Non mutagène selon le test d'Ames

##### **Toxicité pour la reproduction**

Ce produit ne présente pas de dangers connus ou supposés pour la reproduction

##### **Effets sur certains organes cibles**

None known

##### **Autres effets néfastes**

Aucun(e) connu(e)

##### **Danger par aspiration**

non applicable

FDS n° : A-10585

## Xerox® Everyday™ Toner - noir

Date d'émission 07-oct.-2020

Date de révision 11-sept.-2024

Numéro de révision 5

### 11.2 Informations sur d'autres dangers

**Propriétés perturbatrices endocriniennes** Ce produit ne contient aucun perturbateur endocrinien connu ou supposé

## SECTION 12. INFORMATIONS ÉCOLOGIQUES

### 12.1 Toxicité

Selon les données disponibles, le mélange / préparation n'est pas nocif à la vie aquatique

### 12.2 Persistance et dégradabilité

N'est pas facilement biodégradable

### 12.3 Potentiel de bioaccumulation

Une bioaccumulation est peu probable

### 12.4 Mobilité dans le sol

Insoluble dans l'eau

### 12.5 Résultats des évaluations PBT et vPvB

Pas PBT selon REACH annexe XIII

### 12.6 Propriétés perturbatrices endocriniennes

This product does not contain any known or suspected endocrine disruptors

### 12.7 Autres effets néfastes

Bien que le toner ne soit pas une toxine aquatique, les microplastiques peuvent constituer un danger physique pour la vie aquatique et ne devraient pas entrer dans les égouts, les égouts ou les cours d'eau.

## SECTION 13. CONSIDÉRATIONS RELATIVES À L'ÉLIMINATION

### 13.1 Considérations relatives à l'élimination

**Méthode d'élimination des déchets** Peut être éliminé en décharge ou incinéré, conformément aux réglementations locales  
En cas d'incinération, prendre garde à prévenir la formation de nuages de poussières.

**Codes de déchets/désignations de déchets selon EWC** 08 03 18

**Autres informations** Bien que le toner ne soit pas une toxine aquatique, les microplastiques peuvent constituer un danger physique pour la vie aquatique et ne devraient pas entrer dans les égouts, les égouts ou les cours d'eau.

## SECTION 14. INFORMATIONS RELATIVES AU TRANSPORT

FDS n° : A-10585

**Xerox® Everyday™ Toner - noir**

Date d'émission 07-oct.-2020

Date de révision 11-sept.-2024

Numéro de révision 5

**14.1 UN/ID No**

non réglementé

**14.2 Nom d'expédition**

non réglementé

**14.3 Classe(s) de danger pour le transport**

Non classé

**14.4 Packing Group**

non applicable

**14.5 Dangers pour l'environnement**

Présente un danger faible ou nul pour l'environnement

**14.6 Précautions spéciales pour les utilisateurs**

Aucune précaution particulière n'est exigée pour la manipulation de cette matière

**14.7 Transport maritime en vrac selon les instruments de l'OMI**

non applicable

**SECTION 15. INFORMATIONS RELATIVES À LA RÉGLEMENTATION****15.1 Réglementations/législation particulières à la substance ou au mélange en matière de sécurité, de santé et d'environnement**

D'après les données actuelles aucune classification ni étiquetage n'est requis au sens Règlement (CE) n° 2020/878.

**15.2 Évaluation de la sécurité chimique**

Aucune évaluation de la sécurité chimique selon le règlement (CE) n° 1907/2006 n'est requise

**SECTION 16. AUTRES INFORMATIONS****Date d'émission** 07-oct.-2020**Date de révision** 11-sept.-2024**Remarque sur la révision** Référence 006R04869, 006R04870 ajouté, Numéro(s) de modèle Brother® HL-L2400/2445/2447/2865, DCP-L2620/2627/2660/2665, MFC-L2800/2827/2860 ajouté(s)**Conseils supplémentaires****Limites d'exposition spécifiques de pays de l'UE**



FDS n° : A-10585

**Xerox® Everyday™ Toner - noir**

Date d'émission 07-oct.-2020

Date de révision 11-sept.-2024

Numéro de révision 5

Nom chimique	Royaume-Uni	Irlande	France	Allemagne DFG	Pays-Bas
Noir de carbone	STEL 7 mg/m <sup>3</sup> TWA 3.5 mg/m <sup>3</sup>	TWA 3 mg/m <sup>3</sup> STEL 15 mg/m <sup>3</sup>	TWA 3.5 mg/m <sup>3</sup>		

Nom chimique	Belgique	Suisse	Autriche	Hongrie	République tchèque
Copolymère de styrène/acrylate		S+			
Noir de carbone	TWA 3 mg/m <sup>3</sup>				TWA 2.0 mg/m <sup>3</sup>
Cire de polypropylène					TWA 5 mg/m <sup>3</sup>

Nom chimique	Espagne	Portugal	Italie MDLPS	Grèce	Roumanie
Noir de carbone	TWA 3.5 mg/m <sup>3</sup>	TWA 3.5 mg/m <sup>3</sup> C(A4)		TWA 3.5 mg/m <sup>3</sup> STEL 7 mg/m <sup>3</sup>	

Nom chimique	Pologne	Danemark	Suède	Finlande	Norvège
Noir de carbone	TWA 4 mg/m <sup>3</sup>	TWA 3.5 mg/m <sup>3</sup>	TLV 3 mg/m <sup>3</sup>	TWA 3.5 mg/m <sup>3</sup> STEL 7 mg/m <sup>3</sup>	TWA 3.5 mg/m <sup>3</sup> STEL 7 mg/m <sup>3</sup>

Fiche de données de sécurité conforme au Règlement (CE) n° 1907/2006 (REACH) modifiée.

**Avis de non-responsabilité**

Les informations contenues dans cette fiche de données de sécurité sont exactes dans l'état actuel de nos connaissances et de nos informations, à la date de publication. Ces informations ne sont fournies qu'à titre indicatif pour assurer la sécurité de la manipulation, de l'utilisation, de la transformation, du stockage, du transport, de l'élimination et de la mise sur le marché de la substance, et ne sauraient être considérées comme une garantie ou une assurance-qualité. Les informations ne concernent que la matière spécifiquement décrite, et sont susceptibles d'être non valables si la matière est employée en combinaison avec toute autre matière ou dans tout autre procédé, à moins que le contraire ne soit précisé dans le texte.

Fin de la Fiche de données de sécurité